



Revue Géographique de l'Est

vol. 44 / 1-2 | 2004

Les vignobles de l'Est de la France

La vigne dans l'agglomération de Nancy, de l'objet relique au projet de renaturation

*Vineyard in the town of Nancy, from the cultural heritage to the plan of
renaturation*

Der Weinbau in der Stadt Nancy, vom Relikt zum Renaturierungsplan

Jean-Pierre Husson



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rge/1057>

ISSN : 2108-6478

Éditeur

Association des géographes de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 81-87

ISSN : 0035-3213

Référence électronique

Jean-Pierre Husson, « La vigne dans l'agglomération de Nancy, de l'objet relique au projet de renaturation », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 44 / 1-2 | 2004, mis en ligne le 03 juin 2009, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rge/1057>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

Tous droits réservés

La vigne dans l'agglomération de Nancy, de l'objet relique au projet de renaturation

Vineyard in the town of Nancy, from the cultural heritage to the plan of renaturation

Der Weinbau in der Stadt Nancy, vom Relikt zum Renaturierungsplan

Jean-Pierre Husson

NOTE DE L'ÉDITEUR

Article reçu le 10 juin 2004 ; accepté le 13 juillet 2004

- 1 Les villes anciennes, épiscopales, princières entretenaient des connivences contraintes avec leur environnement rural immédiat qui fournissait l'essentiel des subsistances. La présence d'une population nombreuse, augmentée par le casernement des troupes, faisait entre autre de la ville un important marché pour la consommation des vins, avec l'abondance produite par les piquettes à fort tirage destinées au *popolo minuto*, voire la recherche de la qualité réservée aux élites enrichies par des charges, des prébendes ecclésiastiques ou tout simplement le commerce.
- 2 La ville moderne confrontée à la faible circulation des produits agricoles, en particulier celle du vin généralement consommé jeune est cernée, jusqu'à ses faubourgs, voire ses douves par des surfaces agricoles. Nancy¹, qui occupe alors la partie basse de l'amphithéâtre formé par la côte de Moselle dominée par le Plateau de Haye est ceinturée par des vignes, vergers² et jardins qui escaladent les pentes couronnées dans leur partie sommitale par la hêtraie alors appauvrie par des ponctionnements périphériques souvent supérieurs aux possibilités de régénération.
- 3 L'intelligibilité des formes héritées, submergées ou épargnées par l'étalement de la ville apparaît comme étant un objet d'étude intéressant, à associer à une approche

d'écologie urbaine à dimension festive, patrimoniale, mémoriale, portant sur des espaces effacés à se réattribuer, à qui il faut redonner du sens, avec des entrelacs de lectures croisées³ qui rendent nécessaire la négociation pour se réapproprier ou encore rêver sur ses lambeaux de territoires à inventorier, conserver, entretenir, revivifier.

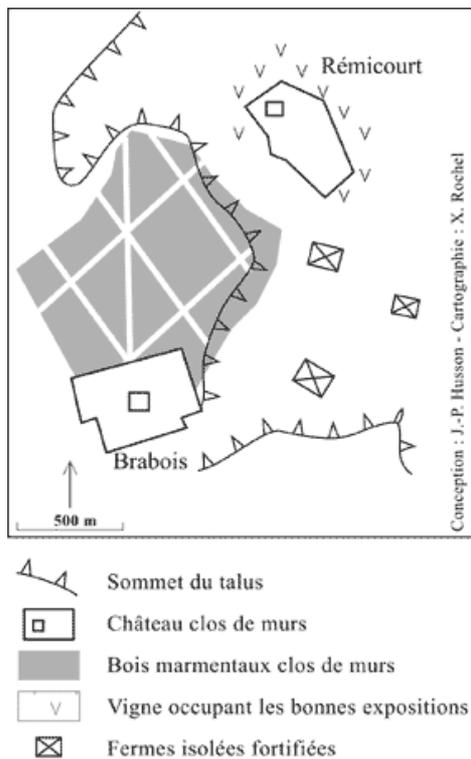
- 4 L'exposé proposé part d'une analyse de l'héritage foncier fossilisé et légué, appréhendé par la confrontation diachronique des archives, plans et cartes anciennes avec l'actuelle réalité du terrain. Ensuite sont évoquées les nouvelles possibilités offertes par ces territoires relictuels qui ressortent de l'anonymat où ils étaient placés, vu l'émiettement et l'enclavement qui caractérisaient les parcellaires concernés.
- 5 Faisant le trait d'union entre une démarche de géographie historique et une volonté de réhabilitation affichée par le projet d'agglomération⁴, cette contribution sur la vigne à Nancy s'inscrit dans une problématique élargie qui est celle des îlots verts enkystés dans le tissu urbain⁵. Il s'agit d'espaces hybrides que l'on peut appeler transition-nature. Ils portent une note d'originalité à des zones presque péri-centrales⁶, amenant la nature dans la ville, dessinant des corridors écologiques originaux, réappropriés, à dimension ludique.

I. L'héritage viticole fossilisé

A. Des versants drapés de vignes

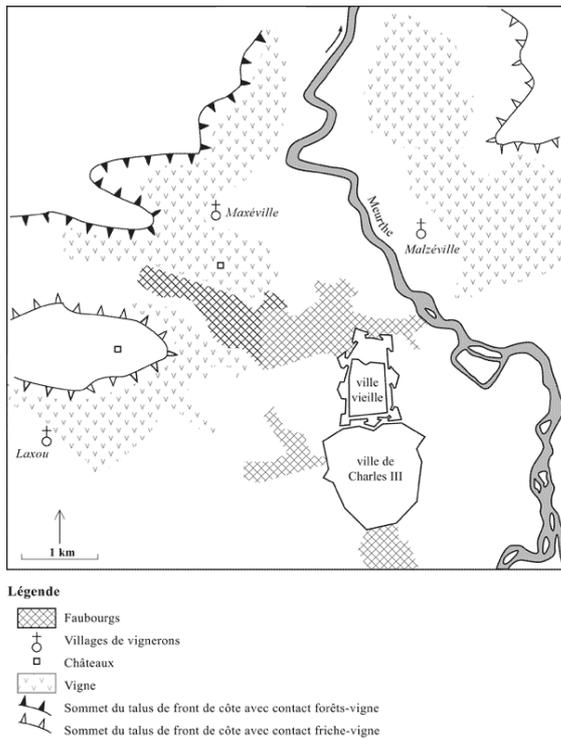
- 6 La vigne est une culture du pauvre quand il suffit d'un piochon et de beaucoup d'opiniâtreté pour élever des ceps. C'est également le point de départ d'une série d'activités de vinifications complexes, coûteuses, exigeantes en savoir-faire, en matériel, en patience, bref en investissements de toutes sortes. Enfin, le vin fruit du travail des hommes est un élément essentiel dans la liturgie. Le mariage de ces trois paramètres fait, qu'à l'Époque Moderne, la vigne enserrme les villes, y compris à des latitudes où elle s'est raréfiée, voire disparue ou encore en renaissance récente. Autour de Nancy, l'étendue de la culture de la vigne s'explique par l'articulation des trois facteurs évoqués. Cette culture abondait sur les côtes bien exposées, autour des abbayes, des villages et les archives médiévales sont très dissertes à leur sujet (M. Maguin)⁷. Placée sur une frontière de catholicité où s'effectue avec force et grâce au soutien des ducs de Lorraine, la réaction tridentine (la Contre Réforme), Nancy, capitale des duchés, s'agrandit sous Charles III. Ce prince de l'aube du XVII^e siècle, appelé localement siècle d'Or, quadruple la surface de sa ville, jouxtant la ville médiévale par une Ville Neuve cernée de fortifications rasantes à l'italienne. Il y attire monastères et fondations qui investissent cet espace. Abbés et congrégations placés à la tête de biens temporels étendus sont aussi, pour partie, à l'origine de l'extension des vignes qui grimpent sur les coteaux bien exposés à Maxéville, Malzéville (Marcheville), Champigneulle, Laxou, Villers, Vandœuvre, Ludres. À leur suite, titulaires d'offices ducaux puis parlementaires conservent près des châteaux qu'ils font ériger à la périphérie de la ville des parcs ceints de murs, des lambeaux forestiers qualifiés de garennes, parfois des bois marmentaux (Brabois), souvent des vignes.

Figure 1 : Un paysage aristocratique : les coteaux de Brabois vers 1730, d'après la carte des Naudin.



- 7 Enfin, les villages précédemment cités, initialement positionnés à mi-pente, sur des sites souvent accidentés et pentus organisent les finages de leurs paroisses en jouant sur la complémentarité indispensable des terroirs, la vigne exerçant un rôle essentiel par rapport au blé, à l'herbe ou au bois. Tous les villages ont une structure tassée, avec des maisons étroites ou la cave est plus importante que la gerbière et le fenil. De très loin, les villages de vigneron sont les plus grands propriétaires de surfaces encépées, travaillées à la main, éclatées entre une multitude de petites parcelles souvent allongées dans le sens de la pente.
- 8 La connivence vigne-ville-forêt reste forte sur la région de Nancy jusqu'à ce que la crise phylloxérique finisse de décimer une culture qui était déjà sur le déclin depuis environ 1840. Sur la vigne reposait une organisation géosystémique cohérente mais précaire car les années de grêles et de gels tardifs sont nombreuses. Vers 1890, l'essor des activités extractives et sidérurgiques amène un changement brutal, rapide. Ainsi, Neuves-Maisons ou Pont-Saint-Vincent, aujourd'hui placés dans la continuité de l'agglomération s'essayent avec succès à cette mutation rapide, réussie où la population vigneronne est vite noyée par une masse importante de prolétaires immigrés qui va surtout consommer des vins du Midi coupés de vins médecins en provenance d'Afrique du Nord, le tout étant conduit, après assemblage, par le chemin de fer en cours d'achèvement dans ses diverticules les plus fines.

Figure 2 : La connivence étroite de la ville avec un vignoble de coteaux étendu (croquis de synthèse établi à partir de la carte des Naudin (1729- 1732).



- 9 La vigne « ornement ordinaire des villes⁸ » est populaire, religieuse, aristocratique. Elle exige des soins attentifs, continus, peu compatibles avec la guerre ou encore la répétition des accidents climatiques. Malgré les malheurs des guerres⁹ et le temps du petit Âge Glaciaire qui contrarie l'intérêt porté à la vigne, cette dernière prospère dès avant 1756, date à laquelle le frein porté à l'extension de cette culture est levé. Nancy, placée à la limite des deux cartes dressées par les Naudin apparaît, sur les feuilles de 1729 et 1732¹⁰ très largement environnée par des vignes. Ces dernières occupent les pentes bien exposées où peuvent pourtant s'enrouler de façon récurrente de terribles orages de grêle. Elles couvrent également les pentes du plateau de Malzéville et Saint-Max, localisées sur des expositions sud sud-ouest et même ouest que l'on peut juger assez médiocres. La vigne court également en plaine et s'imisce dans les faubourgs¹¹.

B. Des micro-parcellaires hérités

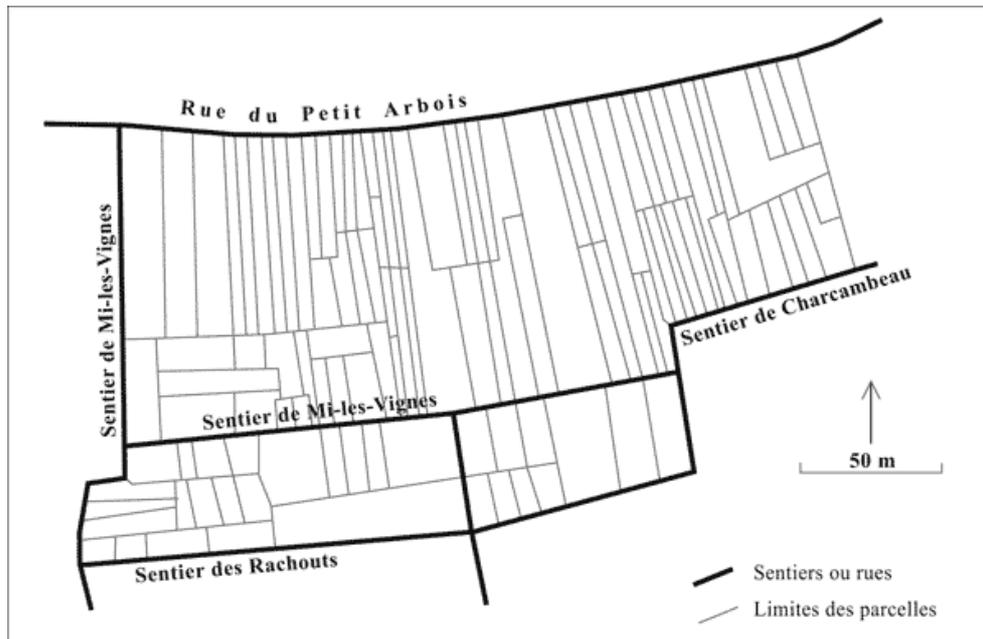
- 10 G. Roupnel nous rappelle que la construction d'une vigne était tout à la fois un ouvrage de zèle délicat et l'affaire de la soumission des lieux indociles¹². La culture de la vigne a pendant plusieurs siècles marqué, organisé, ordonné le sens du paysage local, accompagnant la montée vers le maximum démographique des campagnes.

Tableau 1 : Évolution régressive de la vigne sur les quatre cantons nancéiens.

1822	2 237 ha
1843	1 945 ha
1889	1 097 ha
1910	955 ha

- 11 Ces quelques chiffres résument bien les deux profils de dynamiques inverses qui se succèdent au cours du XIX^e siècle¹³. La vigne gagne en surface à partir du milieu du XVIII^e siècle et surtout sous la Révolution. Elle atteint un maximum précoce enregistré sous la Restauration. Dès la fin de la Monarchie de Juillet, alors que commence à se dessiner l'étoile de Legrand avec le tracé des principaux axes ferroviaires en cours de construction, le recul spatial de la vigne débute autour de Nancy, anticipant le passage à une économie agricole qui conduit à sélectionner les terroirs. Avant que la crise phylloxérique n'arrive, la culture de la vigne est déjà bien rétractée sur les quatre cantons de Nancy.
- 12 La vigne est un paysage culturel, riche des couleurs des cépages et des terres chaudes, caillouteuses nécessaires à sa bonne venue¹⁴. Aux époques médiévale et moderne, la culture exclusivement faite à la main, autorise de coloniser de fortes pentes. C'est localement le cas, là où l'assise du Bajocien inférieur chapeaute les marnes toarciennes. Ainsi, à Laxou, les Côtes Jacquot et aux Genêtres dominant d'environ 80 m le vieux village placé juste à leurs pieds avant d'arriver dans le début de la dépression, quelques 30 m plus bas. Cette façon de travailler autorise de fortes densités en nombre de pieds régulièrement provignés (marcotés¹⁵). Les ceps travaillés au piochon ou à la houe dentée sont répartis sans ordre, ce qui limite l'érosion linéaire sur des parcelles certes réduites mais très pentues, séparées par des petits murets équipés de quelques marches, le tout étant aujourd'hui le plus souvent effondré. Les échelas fichés chaque année, soigneusement rapportés sous un abri après avoir été rangés en faisceaux (cf. les vieilles cartes postales) étaient surtout prélevés sur des lisières forestières proches, surponctionnées et où la concurrence phytosociologique arbitrée par l'homme se faisait au profit des robiniers, essence héliophile conquérante. Les cadastres dits napoléoniens, désormais pour partie digitalisés et par là, superposables avec les parcellaires actuels offrent une lecture complétée par différentes séries de photographies aériennes¹⁶. Partout ce parcellaire apparaît haché, redécoupé en minces lanières taillées dans le sens de la pente quand il faut accéder à un chemin ou encore, si le souci d'équité conduit à donner à chaque héritier une part *a priori* rigoureusement égale à celle des autres. Le procédé du provinage irrégulier permet de pallier les risques d'érosion, à l'exception des hauts de pente où les parcelles sont maintenues plus larges, plus courtes, plus trapues qu'ailleurs. L'indice L/l (L étant la longueur, l la largeur d'une vigne) avoisine couramment une valeur de 20 sur Mi-Vignes à Laxou. Il peut descendre dans une fourchette allant de 4 à 2,3 là où le degré de la pente se modifie. Cette petite section qui couvre 3,4 ha ; était pulvérisée en 117 parcelles très inégales par leur taille, moins de 10 % couvrant plus de 12 ares. L'héritage légué par cette situation foncière très complexe peut être paradoxal. Des parcelles pentues ont parfois été plus faciles à réunir pour obtenir un terrain à construire que des pièces situées sur des pentes douces mais restées éclatées, inaccessibles, impossibles à réunir.

Figure 3 : L'émiettement parcellaire de Mi-les-Vignes (Laxou) sur le cadastre napoléonien.



- 13 La partie pentue correspond à de très minces lames de parquet divisées à l'extrême dans le sens de la pente. La partie basse est organisée en petites parcelles à faible indice d'allongement. L'intrication complexe est générale. Nombre de propriétés ne sont accessibles que par des sentiers très étroits mais suffisants pour les piétons.
- 14 Après la vigne, l'occupation par des vergers, des jardins ou encore des friches a souvent contribué à maintenir presque miraculeusement des espaces de nature pendant le temps des Trente Glorieuses qui lança la période d'étalement urbain. Cette phase dépassée, les lambeaux préservés sont assez vite sortis de l'indifférence dans laquelle ils étaient placés, levant la frontière située artificiellement entre la ville et la nature. Ils sont devenus des sortes d'écotones* à part ou encore des corridors, des liens de connexité, d'intrication avec la vaste forêt domaniale de Haye, toute proche à vol d'oiseau. Paradoxalement, ces espaces rélictuels, délaissés, modestes par leurs tailles mais non négligeables par leur rôle potentiel d'interface dans une approche écosystémique (eau, air, résilience paysagère) sont devenus importants, voire publicisés* car ils s'inscrivent désormais dans un projet d'agglomération¹⁷ qui cherche à préserver à échelle fine ses habitats, à conserver et transmettre une certaine mémoire de ses activités agricoles passées, à faire des compromis optimisés entre l'intérêt général et la spéculation privative, enfin à faire renaître la pratique des sentiers à réinvestir par des promeneurs.

II. Un héritage retrouvé

- 15 La vigne et sa succession de vergers et de friches représentent un héritage longtemps oublié, puis jugé encombrant, enfin aujourd'hui en cours de réappropriation, la phase de crise, de rejet ayant été dépassée. Ces espaces de mi-pentes conservés dans une ville-mobilité (Y. Chalas¹⁸) commencent à faire figure de nouvelles références pour réfléchir à l'imbrication du construit, de la nature et des corridors écologiques parfois seulement entrecoupés de sentiers. Aujourd'hui, les lambeaux naturels conservés intéressent les

populations locales et des associations se mobilisent pour faire connaître et défendre les territoires concernés. C'est le cas de l'ALPE (Association laxovienne pour la protection des espaces) qui, créée en 1973, a accompagné la mise en place du POS (1986). Cette association qui compte plus de 400 adhérents, mène à la fois des actions de promotion et protection des sites naturels. Par exemple, elle organise des promenades thématiques agrémentées de chants et de comptines en liaison avec l'histoire locale. De cette façon, elle contribue à redonner du sens aux territoires qu'elle cherche à promouvoir¹⁹. Ces derniers participent à la mise en scène du paysage. Jardins, vergers et friches servent de zones tampons. Ils gommant les aspérités et les erreurs qui accompagnent inéluctablement la construction de la ville dans son escalade des coteaux. Les espaces flous, enfrichés ne doivent être ni des lieux de marginalisation territoriale (décharges sauvages), ni des espaces squattés. À l'inverse, ils doivent évoluer en portant des projets de compromis. Bref, il doit s'agir de zones où renaît pleinement de la multifonctionnalité. Perçue et vécue par les acteurs qui s'impliquent localement, cette ambition résulte aussi des arbitrages à effectuer sur des territoires hybrides légués par la suite de temps anthropisés perturbés dans leurs processus de successions et de rythmes²⁰.

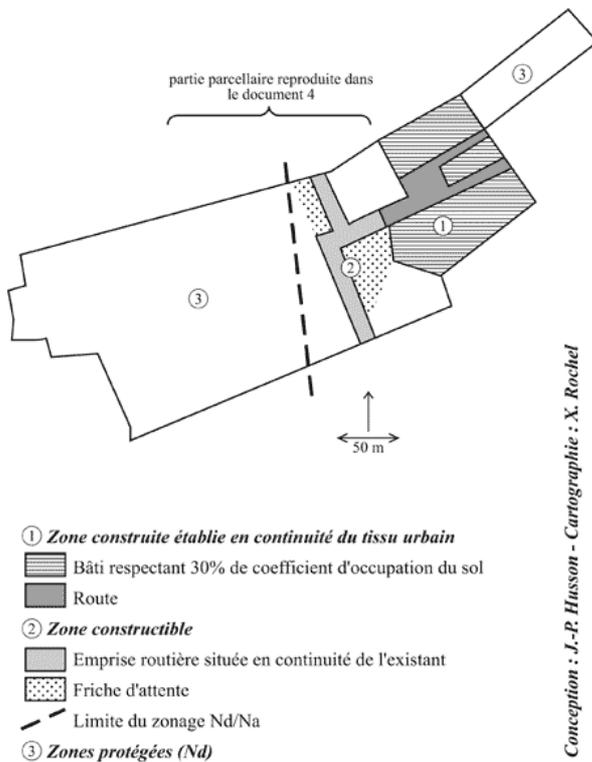
- 16 L'avenir des coteaux s'exprime dans une combinaison de trois paramètres. Il s'agit des paysages visibles et dynamiques faits d'une combinaison d'objets et de faits en interactions, de territoires cadrés par les actuels PLU et enfin des suites de temps qui donnent de l'épaisseur et de la respectabilité aux lieux²¹. Ces croisements relèvent d'approches globales, interdisciplinaires. Ils prennent en compte l'importance attribuée aux micro échelles. Les réflexions conduites relèvent de trois questions : l'opportunité à exhumer ces espaces, les modalités à entreprendre pour valider divers scénarios à faire cohabiter (refonctionnaliser les chemins, identifier les propriétaires, rebâtir les paysages effondrés, etc.), enfin l'efficacité à attendre d'une relève à entreprendre des espaces concernés. Le diagnostic paysager est à mon sens un excellent moyen de communiquer sur les territoires produits, à la fois porteurs de tensions et objets sensibles, par là affectifs voire idéels.
- 17 Sur des parcellaires parfois très longtemps figés, les mosaïques végétales qui occupent les pentes sont vivantes, dynamiques et peuvent changer d'appropriation, de contenu. Ainsi, à Laxou, la rupture créée par le percement de la radiale qui relie les entrées ouest et sud de l'agglomération a imposé de créer un nouveau réseau de chemins prévus pour la promenade ou parfois donnant accès à de nouvelles constructions. Sont également conçus un belvédère, un périmètre de jardins ouvriers, enfin un projet de cimetière paysager doit être envisagé. En 2000, une parcelle de vigne de 347 m² est replantée derrière la mairie, d'autres projets devraient suivre.
- 18 Les vieux vergers en friche sont des habitats à préserver, riches d'une diversité avifaunistique révélée par les comptages de la LPO²². Enfin, des contraintes sont édictées pour freiner la construction. Ainsi, depuis 1985, le POS de Laxou impose de réunir des blocs de 5 000 m². Ils sont obligatoirement reliés à la continuité du bâti existant pour être autorisés à construire en respectant un coefficient de 30 % d'occupation au sol de la parcelle. Les limites foncières énoncées contribuent à pérenniser une trame paysagère forte. Le préalable obligatoire de la réunion des biens par la création d'une association foncière demeure peu évident à mettre en place, certaines parcelles étant en déshérence ou indivises. Ce choix négocié permet d'établir un compromis parfois discuté avec passion mais faisant au final une part équitable

entre les velléités de spéculation et le souci affiché de conserver des tiers espaces de nature²³.

- 19 Les lambeaux d'espaces, les îlots reliques sont désormais réinvestis de sens. Ils sont entrés dans une phase qui, de l'effondrement des paysages conduit à la réappropriation²⁴ confirmée par la dimension ludique, festive ou simplement sédative attribuée aux coteaux et chemins qui les irriguent.

A. L'inventivité au service de la requalification des lieux

Figure 4 : La section Mi-les-Vignes à Laxou ; un exemple concret de compromis entre nature et bâti.



- 20 Les classements en zone Na (urbanisation future possible) concernent 1 309 ha. sur l'agglomération, soit 9,4 % de la superficie totale. Les espaces hérités de l'ancienne extension des vignobles correspondent à une minorité des territoires concernés, occupent des sites accidentés, devraient globalement être préservés et participer à l'identification du tissu urbain car ils sont bien exposés aux regards. La continuité à préserver en passant d'une commune à une autre invite à réfléchir globalement à l'application d'un plan vert pour uniformiser les approches juridiques, gérer les éventuelles difficultés foncières, relier la promotion des sites concernés à la mise en place de projets solidaires (aide à la réinsertion par le jardinage, travaux d'intérêt général).

Des écosystèmes promotionnés

- 21 Sur l'agglomération de Nancy, la vieille liaison vigne- ville²⁵ est aujourd'hui ténue, la vigne ayant été digérée par la friche et l'urbanisation. Les retrouvailles nature- ville peuvent s'effectuer par la promotion des vergers, la pérennité partielle des friches, la

valorisation en jardins de rocailles des abrupts créés par l'assise bajocienne²⁶, enfin l'éventuelle mémorialisation par le replantage de quelques arpents de vignes. Ces axes de recherche sont indissociables de la politique conduite pour garder des espaces boisés classés (EBC) souvent hérités des garennes et bois marmentaux, privés ou publics et qui contribuent à créer des variétés microclimatiques spécifiques. Les bandeaux de nature préservés sur les pentes doivent être vus et obéir à des logiques plurifonctionnelles d'occupation. La sécurité de leur fréquentation doit être assurée, ce qui exige d'éviter le maintien de zones fermées étendues. La promotion, la reconnaissance passent par un souci de bien-être dans la fréquentation de ces lieux mais aussi par l'expression d'avoir envie d'intégrer ces lieux à notre pratique de la ville. Dans la promotion des sites, les OPAV (opérations programmées d'amélioration des vergers) ont probablement à jouer un rôle majeur autour de cinq objectifs affichés. Une OPAV vise à pérenniser la typicité paysagère des côtes, à conserver de la biodiversité et à garder des espèces fruitières originales. Enfin, elle peut revêtir une dimension ludique, didactique (accueil de classes), être porteuse de transmission de savoir-faire passés. Restaurer, redonner dans la ville une place aux angles morts délaissés que représentent les espaces flous des côtes relève d'un travail pluridisciplinaire (avec les paysagistes, les géographes, les urbanistes, les travailleurs sociaux, etc. ainsi que les associations, les individus) pour redonner de la cohérence aux paysages, ménager des articulations écologiques entre les différentes échelles de territoires, enfin gérer la dynamique spatiale en réattribuant une fonction aux zones interstitielles. Une partie des friches est réoccupée par des jardins portés par le soutien d'associations de quartiers, par la fédération des Jardiniers de France ou encore des associations de réinsertion (Lortie par exemple).

Retrouvailles et découvertes

- 22 Sur l'agglomération est dessiné en continu un double lacs de chemins tracés en position haute par rapport à la cote ou encore à mi flanc ; des transversales permettant de relier les deux linéaires. Les promeneurs disposent ainsi d'un vaste réseau de sentiers qui recoupe les limites communales. Ces linéaires sont réaménagés en terre battue ou stabilisés en grouine. Parfois, pour les plus anciennes réparations ou sur les pentes les plus fortes, les chemins ont été cimentés. Désormais, l'ensemble est bien signalisé par des fléchages (du type panneaux Decaux, par exemple). Le nombre des sentes abandonnées ou fermées illégalement diminue. La réhabilitation des linéaires s'accompagne du dégagement de panoramas. La renaissance des sentiers participe à une redécouverte des anciens périmètres de vignes.

Conclusion

- 23 L'empreinte laissée par la culture de la vigne sur les coteaux de Nancy n'est plus directement perceptible mais laisse un legs important pour qui veut comprendre les ruptures et corridors qui organisent encore aujourd'hui la morphologie urbaine des pentes du site d'amphithéâtre désormais submergé par le bâti. Actuellement, les héritages fossilisés, longtemps enfrichés offrent d'intéressantes possibilités pour oser articuler des formes assez variées de cohabitations de la nature et de la ville. L'héritage est donc une chance pour créer des aménagements inédits, inventifs, porteurs de solidarité et de mémorialisation des activités viticoles passées.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE A. (2002). — *Le paysage de l'historien*. P.U.R., 340 p.
- BERTRAND G. et C. (2000). — Le géosystème, un espace-temps anthropisé, esquisse d'une temporalité environnementale. In : Barrué-Pastor M., Bertrand G. (dir.) *Les temps de l'environnement*. Presse universitaire du Mirail, 543 p., p. 65- 76.
- CHALAS Y. (2003). — Les agricultures dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. Préface, *Revue de géographie alpine*, 4, p. 7.
- CORBIN A. (2001). — *L'homme dans le paysage*. Paris, Textuel, 190 p.
- COUTAL T., TRONCIN A. (2001). — *Les espaces naturels relictuels de la commune de Laxou*. Nancy, mémoire de maîtrise en géographie, 89 p.
- DION R. (1990). — *Le paysage et la vigne. Essai de géographie historique*. Paris, Payot, (réédition), 294 p., p. 218.
- LACHIVER M. (1997). — *Vins, vignes, vigneron*. Paris, Fayard, 724 p.
- LECLAIRE E. (2002). — *Le patrimoine vert de l'agglomération nancéienne : espaces, enjeux et outils de gestion*. Nancy 2, D.E.A de géographie, 100 p.
- MAGUIN M. (1982). — *La vigne et le vin en Lorraine - XIV-XV^e siècles*. Nancy, P.U.N., 318 p.
- PERRIER-CORNET Ph. (2002). — *A qui appartient l'espace rural ?* Paris, Aube - Datar, 141 p.
- PIGEAT J.-P. (2000). — *Les paysages de la vigne*. Paris, Solar, 160 p.
- PLET L. et F. (2002). — Vignobles et vignes, les formes nouvelles d'une vieille liaison. *Cahiers nantais*, 58, p. 111-126.
- PRÊCHEUR Cl. (1953). — Nancy. Rapport de l'actuelle structure urbaine et de l'ancienne structure agraire. Paris, *Bull. de l'Association de géographes français*, 235-236, p. 106- 115.
- RISTON J. (1914). — *Contribution à l'histoire de la vigne et de sa culture en Lorraine*. Nancy, Sidot, 596 p.
- ROUPNEL G. (1932). — *Histoire de la campagne française*. Paris, Grasset, 346 p.
- ROUSSEL I. (dir.) (2000). — La nature en ville. Paris, *Bull. de l'Association de géographes français*, 2, p. 123- 188.
- NOVARINA G. (2003). — Ville diffuse et système vert. *Revue de géographie alpine*, 4, p. 9- 17.
- VANIER M. (2003). — Le périurbain à l'heure du crapaud-buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace. *Revue de géographie alpine*, 4, p. 79-89.
- VIARD J. (1990). — *Le tiers-espace, essai sur la nature*. Paris, Méridiens-Klincksieck.

ANNEXES

Glossaire (mots suivis du signe *)

Résilience : capacité de la végétation à cicatriser un espace malmené.

Renaturation : action de préserver puis conforter la nature en ville.

Écotone : espace de transition entre deux biomes.

Publicisation : capacité à valoriser un territoire, à lui donner une image positive auprès des médias.

NOTES

1. Consulter les cartes des Naudin (1728-1739) mises sur le site de la B.M. de Metz. Wagner P.-E. (dir.) *Les Naudin entre Meuse et Vosges*. Metz, Pontiffroy, 2003, 117 p. (catalogue de l'exposition).
2. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, vignes et vergers ont connu des dynamiques spatiales convergentes (croissance de la vigne en bas de pente et des vergers en dessous des lisières forestières) puis divergentes par recul progressif des surfaces en vignes au profit des vergers puis ensuite des fructificées.
3. Corbin A. *L'homme dans le paysage*. Paris, Textuel, 2001, 190 p.
4. Leclair E. *Le patrimoine vert de l'agglomération nancéienne : espaces, enjeux et outils de gestion*, Nancy 2, DEA de géographie, 2002, 100 p.
5. Novarina G. Ville diffuse et système vert. Grenoble, *Revue de géographie alpine*, 2003, 4, p. 9-17.
6. Dès 1990, J. Viard parle de tiers-espace pour évoquer les zones d'entre-deux où la ville digère la campagne dans un livre intitulé : *Le tiers-espace, essai sur la nature*. Paris, Méridiens- Klincksieck.
7. Maguin M. *La vigne et le vin en Lorraine- XIV-XV^e siècles*. Nancy, PUN, 1982, 318 p.
8. Dion R. *Le paysage et la vigne. Essai de géographie historique*. Paris, Payot, 1990 (réed.), 294 p., p. 218.
9. Encore en 1722, alors que la frontière stratégique glisse vers le nord de la Lorraine, Metz qui commande l'État (Turenne) voit son Parlement ordonner l'arrachage des vignes plantées depuis le début du siècle pour faciliter la défense et la circulation des troupes.
10. D'inégale qualité, les deux cartes montrent en commun un important environnement viticole autour de Nancy.
11. Le plan des villes, citadelle et faubourgs de Nancy dédié à la Reine, établi par Mique montre que peu après la mort de Stanislas (1766), la présence de la vigne s'impose parfois jusque sous les fortifications (près de l'étang Saint-Jean, sous les bastions de Dannemark et de Salm) ou encore tout le long du faubourg Saint-Pierre, autrement dit à moins de 500 m de la place Stanislas. Présente dans la dépression, la vigne drapait les coteaux, en particulier dans le val de Boudonville.
12. Roupnel G. *Histoire de la campagne française*. Paris, Grasset, 1932, 346 p.
13. Riston J. *Contribution à l'histoire de la vigne et de sa culture en Lorraine*. Nancy, Sidot, 1914, 596 p.
14. Pigeat J.-P. *Les paysages de la vigne*. Paris, Solar, 2000, 160 p.
15. Lachiver M. *Vins, vignes, vigneron*. Paris, Fayard, 1997, 724 p.
16. Prêcheur Cl. Nancy. Rapport de l'actuelle structure urbaine et de l'ancienne structure agraire. Paris, *Bull. de l'Association de géographes français*, 1953, pp. 235-236, pp. 106-115. Cl. Prêcheur esquisse en partie la problématique poursuivie dans ce texte mais reste à une échelle globale, se situe à une date où Nancy entame à peine la conquête de son environnement rural.
17. Roussel I. (dir.). La nature en ville. Paris, *Bull. de l'Association de géographes français*, 2000, 2, pp. 123-188.
18. Chalas Y. Préface. Les agricultures dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. Grenoble, *Revue de géographie alpine*, 2003, 4, p. 7.
19. Coutal T., Troncin A. *Les espaces naturels relictuels de la commune de Laxou*. Nancy, mémoire de maîtrise en géographie, 2001, 89 p.
20. Bertrand G. et C. Le géosystème, un espace-temps anthropisé, esquisse d'une temporalité environnementale. Barrué-Pastor M., Bertrand G. (dir.) *Les temps de l'environnement*. Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2000, 543 p., pp. 65-76.

21. Antoine A. *Le paysage de l'historien*. Rennes, PUR, 2002, 340 p. « Le paysage présente cette caractéristique de conserver des caractères hérités d'usages anciens dans lesquels on se plait à lire une harmonie perdue entre l'homme et la nature », p. 15.
 22. Dix-neuf espèces ont été recensées sur le site d'Harmonée à Laxou par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).
 23. Vanier M. Le périurbain à l'heure du crapaud-buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace. Grenoble, *Revue de géographie alpine*, 2003, 4, pp. 79-89.
 24. Les communes ont organisé des chantiers de réinsertion pour requalifier les sentiers, rouvrir des sites fermés. À Laxou, des artistes ont investi les lieux en exposant des sculptures.
 25. Plet F. Vignobles et vignes, les formes nouvelles d'une vieille liaison. Nantes, *Cahiers nantais*, 2002, 58, pp. 111-126.
 26. Dans la préface de l'ouvrage dirigé par Ph. Perrier-Cornet intitulé : *À qui appartient l'espace rural ?* Paris, Aube – Datar, 2002, 141 p. B. Hervieu note avec justesse que le « paysage ne s'hérite plus, il se construit ou se reconstruit », autrement dit, il est porteur de libre cours à l'inventivité et la création dans les décisions d'aménagement retenues.
-

RÉSUMÉS

Dans le passé, la vigne a drapé l'ensemble des coteaux bien exposés situés dans la première couronne urbaine de Nancy. La structure parcellaire très émiettée a souvent été fossilisée. Après les vignes ; vergers, jardins ou friches dessinent des mosaïques naturelles, paysagères, résilientes* très originales et précieuses. Désormais, ce patrimoine identitaire est replacé au cœur du projet d'agglomération.

In the past, vineyards used to be found on all well- exposed slopes in the surroundings of Nancy. The present landscape configuration is the result of a highly fragmented property; past and present land use patterns formed a remarkable landscape mosaic of orchards, garden and abandoned lands. Nowadays, this cultural heritage is taken into considerations by the Nancy urban project.

In der Vergangenheit hat der Weinbau die gesamten, gut exponierten Höhen im inneren städtischen Umland von Nancy bedeckt. Die sehr zersplitterte Parzellenstruktur wurde oft fossilisiert. Nach dem Weinbau zeichnen Obst- und Gemüsegärten oder Brachland natürliche Mosaiken, sehr originelle und wertvolle Reliktlandschaften. Seitdem ist dieses kulturelle Erbgut im Kern des Agglomerationsprojektes wieder hergestellt

INDEX

Schlüsselwörter : Nancy, Renaturierung, Weinbau

Mots-clés : Nancy, renaturation, vigne

Keywords : Nancy, renaturation, vineyard

AUTEUR

JEAN-PIERRE HUSSON

Département de géographie de Nancy 2, Jean-Pierre.Husson@univ-nancy2.fr